

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 2 JUIN 2020

SEANCE PUBLIQUE

N° XX.- AFFAIRES ECONOMIQUES - Pop-up store - Règlement - Adoption

LE CONSEIL,

Vu le modèle de bail commercial de courte durée entre la Ville de Verviers et d'un Pop-up-Store;

Considérant que la Ville met à disposition d'un sous-locataire un espace commercial meublé comprenant une partie de la surface du rez-de-chaussée dans un immeuble sis à Place Verte, 4800 Verviers (Grand-Bazar) ;

Considérant que le bail commercial de courte durée est conclu pour une durée de 3 mois, sans reconduction tacite;

Considérant que la Ville met l'espace commercial meublé à disposition du sous-locataire pour un loyer hebdomadaire de 325.-€, charges incluses;

Considérant que l'approbation générale du Conseil Communal du présent modèle de bail commercial permet à la Ville de conclure toute location à courte durée de l'immeuble précité à des commerces du genre Pop-up Store;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et après en avoir délibéré conformément à la loi ;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section de M. LUKOKI, Echevin, en sa séance du 8 juin;

Par * voix contre * et * abstentions,

APPROUVE

Le règlement «Pop-up Store» tel qu'annexé à la présente délibération.